

St-Constant, 18 septembre 2005

Bape,

A la coordonnatrice du secrétariat de la commission

575 St-Amable, bur. 2.10

Québec

GIR 6A6

**Suget: Parachèvement de l'autoroute 30, tronçon
Jean-Leman**

Monsieur le commissaire,

Je suis résident de St-Constant, fils d' agriculteur et je travaille pour une compagnie située au sud de St-Constant sur le passage de l'autoroute 30.

Par le présent mémoire, je vous fais part de mon **opposition au tronçon Jean-Leman** car il apporte aucun avantage aux résidents ainsi qu' à la faune et la flore de la région.

Je m' explique :

Premièrement, vous dites dans la présentation du projet qu'il y a actuellement 45000 véhicules qui utilisent quotidiennement la route 132 actuellement. Selon les études, vous prévoyez qu'il y en aura près de 55000 en 2015. Cela inclus le trafic local ainsi que le trafic régional(origine ou destination dans le secteur). Je ne vois pas comment le tronçon Jean-Leman va régler le problème de congestion de la 132 même si elle est transformée en boulevard urbain, car il y aura toujours les feux de circulation. Nous, les résidents du secteur, nous aurons encore plus de trafic sur la route 132 en 2015 selon la présentation du projet.

Cela ne tient pas compte de ceux qui arrivent ou qui vont vers le Pont Mercier, qui passeront par l'échangeur Jean-Leman ainsi que par la 30 au sud de St-Constant, qui devront obligatoirement revenir ou aller sur la 132 dans la réserve indienne. Ce qui ne règlera pas la congestion à la jonction de la 30 et de la 132 à la limite de la réserve.

Pour régler le problème de congestion, il va falloir obligatoirement que le MTQ ajoute d'autres tronçons de routes cachées. Comme par exemple: Dans un autre projet, on veut ajouter des voies de circulation sur le Pont Mercier.

Après cela, le gouvernement va négocier avec les Amérindiens pour faire passer un tronçon de route dans la réserve jusqu' à l' autoroute 30 au sud-ouest de St-Constant. Ce n' est pas d' hier que le gouvernement libéral veut faire passer un tronçon de route dans la réserve. Lors de la construction de l' autoroute 30 actuelle, aux abords de l' échangeur St- Régis qui relie la 30 à la montée St-régis, on a fait couper des arbres matures en prévision de ce tronçon de route.

Dans un autre exemple, la région de St-Rémi fait des pressions pour avoir un accès à l' autoroute à partir de la rue St-Pierre. Comment ouvrir sur le rang St-Pierre quand la ville converge vers la 132 en entonnoir? Nous ne désirons pas que le projet du parti libéral se concrétise il faut plutôt prendre tous les moyens pour décongestionner la 132 ainsi que les artères principales des villes environnantes.

Dans un dernier exemple, il va falloir construire un poste de payage pour financer le projet. On est tous au courant que le tracé dans les terres agricoles est plus dispendieux que le tracé nord sur la 132. Je vais laisser d' autres gens développer à ce sujet, ils sont plus au courant des chiffres que moi.

J' aurais aimé pouvoir poser comme question au MTQ: Où il avait l' intention de placer le poste de payage? Mais la période de question s' est terminée plus tôt. Cela c' est une autre histoire.

Le tronçon Jean-Leman va détruire plus de 500 hectares d' excellentes terres agricoles de catégorie 2.

Les villes de Candiac, St-Philippe, Mercier ainsi que Chateauguay font déjà des pressions pour développer leur parc industriel, leur zone immobilière et la zone commerciale. Dans quelques années, les terres enclavées auront de fortes pressions pour l' étalement commercial et urbain. C' est sans compter la destruction d' un boisé centenaire, d' un marais, des habitats aux abords de la rivière. C' est contre les principes relatifs à la base de la politique du développement durable.

Ce projet n' assure pas le maintien de la qualité de vie des citoyens car il contribuera à détruire d' excellentes terres agricoles, augmentera l' émission de gaz à effets de serre ainsi que la pollution sonore et visuelle et perturbera la quiétude des résidents à l' intérieur ou près de la zone verte.

Il y a définitivement une incohérence entre ce projet et la politique du développement durable préconisée par le même promoteur, c'est-à-dire, le gouvernement. Le virage vert qu' il nous a annoncé ne s' effectue pas en saccageant la nature, surtout quant on sait qu' il y a une alternative de localisation, c' est-à-dire, la 30 sur la route 132.

Ne pas régler le problème de la congestion sur la 132, gaspiller inutilement l' argent des contribuables, et en plus, ajouter une nouvelle taxe déguisée, soit, un poste de payage, détruire d' excellentes terres agricoles tout cela à cause d' une promesse électorale. C'est malheureux, parfois les hommes pense plus à leur élection qu' au bien-être de la société.


Jean-Luc Bourdeau

No virus found in this outgoing message.

Checked by AVG Anti-Virus.

Version: 7.0.344 / Virus Database: 267.11.3/106 - Release Date: 2005-09-19